

la mobilité dans l'ouest de la Normandie





Édito

L'ADPCR à l'épreuve de la COVID-19



Fin janvier, lors de notre Assemblée Générale, nous étions loin d'imaginer qu'en 2020 notre quotidien serait à ce point bousculé par la COVID-19. Conscient qu'une majorité des membres de l'ADPCR, par leur âge, se situe dans la catégorie des personnes à risque, j'ose espérer que la maladie vous aura épargné. Depuis le premier confinement,

les transports publics, considérés comme des lieux de contamination, ont dû réduire drastiquement l'offre de transport et appliquer des règles de distanciation qui n'ont pas éliminé la peur d'être contaminé par les autres voyageurs. Résultat, la baisse de fréquentation sur les lignes normandes, Paris-Granville et Paris-Caen-Cherbourg, est d'environ 40%. Cette baisse de fréquentation concerne essentiellement la clientèle occasionnelle et loisirs qui a privilégié l'usage de la voiture individuelle.

Autre conséquence de la pandémie, la réduction forcée de certaines activités de notre association, la mise en sommeil de plusieurs projets programmés en 2020 et, à ce jour, un recul important des adhésions qui, si cela devait se confirmer, serait particulièrement préjudiciable à la crédibilité de l'ADPCR. Aussi, j'invite tous nos membres qui ont oublié ou qui hésitent encore à renouveler leur cotisation, à le faire sans tarder. Demain, à la sortie de la pandémie, notre combat pour la défense du transport collectif et du train en particulier sera encore plus difficile surtout dans nos régions éloignées dans grandes métropoles. Nos propositions d'amélioration des dessertes entre Caen-Granville et Rennes, sans une action vigoureuse de l'ADPCR avec les élus concernés, risquent fort de faire les frais des diminutions de recettes liées à la baisse de fréquentation. La Région Normandie pourrait alors être tentée de ne favoriser que les dessertes les plus fréquentées.

Même si vous ne prenez pas souvent le train, pensez à vos enfants et petits-enfants, quelle planète voulonsnous leur léguer? De nombreuses collectivités mettent en œuvre des actions en faveur du climat et d'une mobilité éco-responsable. Pour que l'ADPCR reste un partenaire écouté, nous avons besoin de votre soutien.

L'interdiction de déplacement ou de rassemblement à plus de 6 personnes nous a contraints à multiplier les réunions téléphoniques, tant en interne qu'avec nos principaux interlocuteurs, et en particulier la Région et la SNCF. Ces réunions à distance ont vite montré leurs limites. Difficile dans ce contexte de faire valoir nos arguments sachant que beaucoup de décisions seront reportées en 2021 ou 2022. Espérons que l'année prochaine, tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Lors du dernier conseil d'administration qui s'est tenu en septembre, nous avons pris la décision de créer une lettre bimestrielle. Cette lettre viendra en complément de notre bulletin «ADPCR-INFOS» qui lui deviendra semestriel. Nous espérons ainsi améliorer notre communication en étant plus réactifs et en collant mieux à l'actualité. Nous avons également décidé pour cette fin d'année de regrouper les deux bulletins de septembre et décembre en un seul numéro qui, si le confinement le permet, paraîtra prochainement avec l'annonce de notre prochaine assemblée générale qui se tiendra, en principe à Saint-Lô, le samedi 30 janvier 2021.

Heureusement, dans cette grisaille, vous découvrirez en lisant cette première lettre quelques bonnes nouvelles qui nous invitent à garder confiance dans l'avenir.

En attendant, restons prudents et respectons les consignes sanitaires.

Xavier Jacquet Président de l'ADPCR

Des bonnes nouvelles...

Le train direct Paris-Le Mont-Saint-Michel

Nous l'attendions depuis longtemps, il est enfin venu. Initiée dès juillet 2016 par la mise en circulation d'un autocar entre la gare de Villedieu-les-Poêles et la Caserne, point de départ des navettes pour le Mont, la desserte par train a débuté le dimanche 5 juillet. Le lendemain, avec l'inauguration officielle, c'était jour de fête à Pontorson, en présence d'Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, des élus locaux et de Jean-Philippe DUPONT, Directeur régional SNCF Normandie entouré de ses collaborateurs. De nombreux habitants et des usagers étaient présents dont bien sûr une délégation de l'ADPCR et des différentes associations d'usagers œuvrant dans le Sud-Manche.





Les élus accueillent les premiers voyageurs.

Cette relation est réalisée par 2 rames Régiolis qui partent de Paris-Montparnasse et se séparent à Folligny où la rame de tête se dirige vers Granville tandis que l'autre rejoint la Gare de Pontorson-Mont-Saint-Michel où des navettes routières emmènent les voyageurs à 350 m du Mont. Le soir, c'est l'inverse.



Rame Régiolis Granville-Paris venant s'accrocher, à Folligny,

Pour des raisons de maintenance la rame doit rejoindre le technicentre de Granville, l'ADPCR a donc saisi l'opportunité de ces circulations «à vide» pour demander leur ouverture aux voyageurs, ce qu'elle a fini par obtenir. En ces lieux où les trains sont rares, c'est un plus très apprécié.



Malgré l'absence de la clientèle étrangère et plus particulièrement asiatique qui représente une part très importante des visiteurs du Mont-Saint-Michel venant par les transports publics, on a constaté une bonne fréquentation de ces trains, certains jours on a pu voir 130 voyageurs descendre à Pontorson. On note de nombreux usagers avec des vélos, qui, depuis la Covid-19, ont le vent en poupe, certains jours plus de 20 vélos ont été embarqués. L'emprunt de ce train se combine très bien avec la Véloscénie, itinéraire cyclo-touristique qui relie Paris au Mont-Saint-Michel en employant majoritairement des voies vertes, souvent, c'est le trajet retour qui s'effectue en train. Il sera indispensable, au niveau de la Région Normandie et de la SNCF, de réfléchir à l'aménagement des rames pour embarquer plus de vélos, à l'instar de ce qui est pratiqué par les Régions Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire avec les trains Orléans-Le Croisic dans le cadre de la Loire à vélo.

En dehors de la période estivale, la circulation de ce train est souhaitable lors des grands week-ends ou des grandes marées. Il est à noter que pour les grandes marées des 17 et 18 octobre, le Paris-Pontorson a circulé ; malheureusement, suite à une commercialisation désastreuse, la clientèle n'a pas été au rendez-vous. En effet, pour ces deux jours, le prix depuis Paris était affiché à 56,10 € au lieu de 27 € habituellement et l'achat n'était possible que dans les gares et pas par internet. Malgré notre intervention auprès de la SNCF, l'anomalie, déjà constatée début juillet, n'a pas pu être rectifiée à temps.



Des voyageurs rejoignent le Mont par la navette, d'autres avec leur vélo.

Le nouveau réseau Nomad cars

Le 1er septembre 2017, le réseau Manéo du département de la Manche a été confié à la Région Normandie en application de la loi NOTRe. Depuis le 5 juillet 2020, il fait partie intégrante du réseau Nomad cars. Il en découle plusieurs changements notables :

- les lignes internes à la communauté d'agglomération du Cotentin ne font plus partie de ce réseau car ces établissements publics ont la compétence transport obligatoire,
- deux lignes ont été fusionnées : Avranches-Saint-Hilaire-Mortain et Saint-Hilaire-Vire, une ligne desservant une bonne partie du Sud-Manche est née, avec des correspondances routières et ferroviaires aux deux extrémités,
- une nouvelle ligne a été créée : Saint-Lô-Vire, avec correspondance à Guilberville avec la ligne routière Caen-Avranches-Rennes,
- une ligne a été prolongée, la ligne Granville-Saint-Lô va désormais jusqu'à Lison pour assurer des correspondances avec Caen et Paris.

Si des améliorations notables sont à noter, on peut regretter que cette réorganisation ait été faite sans aucune concertation avec les associations d'usagers alors qu'elle avait été promise et qu'elle fonctionnait parfaitement quand le réseau Manéo dépendait du Conseil départemental de la Manche. En outre, nous déplorons, à nouveau, l'indigence de la communication autour de ces modifications, ainsi, on a vu une carte qui présente les lignes de la Manche sur laquelle ne figurent même pas les lignes ferroviaires qui sont pourtant la principale composante du réseau Nomad ni celles transférées à la communauté d'agglomération du Cotentin!

Réouverture des guichets de la gare de Coutances le week-end à compter du 15 novembre

La fermeture du guichet de la gare de Coutances le samedi et le dimanche était incompréhensible. En effet, la fréquentation de la gare est très importante le weekend et le personnel habilité à la distribution des billets est resté présent afin d'assurer la sécurité des voyageurs lors du passage des trains. Rien ne s'opposait à ce que la Région demande à la SNCF la réouverture, sinon reconnaitre avoir commis une erreur d'appréciation. Enfin, essentiellement grâce aux interventions de l'ADPCR et de la FNAUT Normandie, depuis le 15 novembre le guichet de la gare de Coutances est rouvert.



Plan d'action de la SNCF pour améliorer le trafic ferroviaire en Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a engagé le 21 août 2020 une procédure judiciaire contre SNCF Réseau.

La Région Normandie a également décidé de suspendre ses paiements à la SNCF jusqu'à ce qu'un plan d'actions crédible soit mis en place.

Par la suite, un plan d'actions pour redresser la qualité du service ferroviaire a été présenté le 24 août 2020 lors d'une rencontre avec Jean-Pierre Farandou Président de la SNCF pour que cessent les dysfonctionnements subis par les voyageurs entre la Normandie et Paris.

En voici les grandes lignes :

Améliorer la disponibilité du matériel et les conditions d'exploitation

- 3 rames TGV en renfort pour la ligne Paris-Rouen-Le Havre,
- Mobilisation spécifique des équipes de maintenance.

Fournir aux voyageurs une information directe et plus réactive

- Garantir une information en temps réel et de meilleure qualité grâce à de nouveaux outils innovants,
- Déployer des moyens humains supplémentaires dédiés à l'information voyageurs,
- Renforcer la culture de l'information voyageurs à tous les niveaux.

Améliorer la performance du réseau

- Une régularité accrue,
- Une meilleure gestion des travaux.

Par ailleurs, la Région a décidé de prendre en charge, aux côtés de l'Etat, des Départements et des Intercommunalités, le financement d'un saut-de-mouton (croisement dénivelé entre les voies ferrées) à construire à Clichy pour améliorer la fluidité des circulations.



... Mais aussi quelques mauvaises

La fin des fiches-horaires version papier

Lors de la conférence d'axes Normandie-Centre, autour de la ligne Paris-Cherbourg, le 15 octobre, la SNCF a annoncé la suppression de l'édition des fiches-horaires. Elle se justifie ainsi:

Une production adaptée des fiches-horaires pour une information plus fiable :

- le contexte sanitaire ainsi que le volume très conséquent de travaux programmés sur l'année 2021 et au-delà renforcent la pertinence des canaux d'information à distance (assistant SNCF, fil Twitter et site internet),
- contrairement aux fiches-horaires «papier», les ficheshoraires digitales permettent:
 - une meilleure fiabilité en cas d'ajustement fréquent,
 - une meilleure disponibilité de l'information (instantanée, 24/24 et depuis partout),
 - un impact positif sur l'environnement
- → Mise en place possible de ces fiches pour l'offre horaire du Service Annuel 2021 (13 décembre 2020).

Pour les voyageurs n'ayant pas accès à internet :

- l'envoi à domicile de la fiche-horaire pourra être demandé sur simple appel téléphonique auprès du Centre Contact Nomad (appel gratuit),
- impression sur demande dans certaines gares.

Des affiches d'information seront apposées dans les gares et à bord des trains et des contacts vont être pris avec les mairies et les offices de tourisme pour mise à disposition pour :

- les informer sur les différents canaux disponibles pour consulter l'offre horaire,
- leur proposer la mise à disposition du flyer d'information sur les différents canaux disponibles, et d'un petit stock de fiches-horaires imprimées au format A4.



Soutenez notre action pour des transports collectifs performants et respectueux de l'environnement, pour répondre aux besoins des usagers et favoriser le développement économique dans l'ouest de la Normandie.

Bulletin d'adhésion à l'ADPCR pour l'année 2021

☐ J'adhère à l'ADPCR	
Mme - Mlle - M :	
Adresse :	
Code postal :	. Ville :
Téléphone :	E-mail :
Montant de la cotisation 2021 : Adultes : $10 € /$ Jeunes de moins de 26 ans et personnes à faibles ressources : $3 € /$	
Parrainage: Adulte + parrainage d'un jeune de moins de 30 ans : 12 €	
A retourner à l'adresse ci-dessous, avec votre chèque.	























Association pour la défense et la Promotion du Chemin de fer et de l'intermodalité dans l'ouest de la l'égion Normandie



adpcr

Hôtel de Ville - BP 330 50010 Saint-Lô cedex

Adresse email : adpcr.saint-lo@orange.tr Retrouvez toute notre actualité sur le site www.adpcr.fr